

**Comité Directeur du 8 décembre 2012
APPEL À CANDIDATURES
COMITÉ MÉDICAL**

Afin de compléter le Comité Médical trois (3) postes de membres sont à pourvoir pour la mandature 2012-2016.

Modalités de candidature :

Les candidatures doivent être adressées à la Fédération au moins trente jours avant la date fixée pour l'élection.

Les candidats présentés par les Ligues Régionales doivent joindre à leur candidature une attestation de celles-ci certifiant qu'ils ont reçu l'investiture du Comité Directeur de la Ligue dont ils relèvent.

Informations complémentaires :

Les membres du Comité Médical seront élus lors du Comité Directeur du 8 décembre 2012.